



S'Besler Blätt'la

Le bulletin d'informations de la commune de Bisel



Mme Emilienne Sania Rocklin, 90 ans



M. François Vetter, 80 ans

Mme Bernadette Berbett, 90 ans



**Le Comité d'Organisation vous invite à la 8ème Balade Gourmande
dimanche 22 septembre**

Inscriptions chez Marie-Jeanne Peter 03 89 25 64 69

Offrez des potirons pour la soupe: les déposer chez Marie-Jeanne P. ou à la salle

Attention: recrudescence de vols dans les cimetières

Si vous êtes témoin de dégradations ou de vol n'hésitez pas à contacter la mairie ou la gendarmerie en composant le 17

Le conseil décide :

• Désignation d'un secrétaire de séance: **Edouard Riff Unanimité**

• Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 24 juin 2024 **Unanimité**

1. Démission de Cindy Barret Unanimité

Pour des raisons professionnelles et familiales, Cindy a présenté sa démission. La municipalité la remercie pour son engagement dans l'aventure Brico'belettes, puis au conseil.

Le conseil désigne Anne-laure Graff pour la remplacer au Syndicat Intercommunal Scolaire.

2. Modalités de commande et tarifs des stères de bois en affouage et en adjudication.

Suite à l'augmentation des frais de bûcheronnage et pour faire revenir à l'équilibre pour la commune, il vous est proposé de:

* limiter l'attribution du bois d'affouage à 4 stères par foyer au prix de 2024 soit 55 euros.

* fixer le prix des autres stères à 62 euros. **Unanimité**

3. Projet de vente de l'école maternelle 10 voix pour et 2 voix contre

Le conseil fait le point de la délibération du 23 août 2023. Dans l'attente du plan d'alignement du géomètre et du projet de l'architecte, il décide du principe du gré à gré de la vente.

Au prochain conseil, au vu du projet de l'architecte et de la proposition chiffrée de l'acheteur potentiel, le conseil devra autoriser le maire à signer le compromis de vente.

4. Recours au référent déontologue du centre de Gestion des élus Unanimité

Le conseil approuve la convention d'assistance et de conseil mise en place par le centre de gestion dans le cadre du référent déontologue des élus.

Afin de prévenir toute difficulté, tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local

Au titre de la charte de l'élu local figurent les sept principes suivants :

- 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité ;
- 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier ;
- 3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote ;
- 4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins ;
- 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions ;
- 6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné ;
- 7. Issu du suffrage universel l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

15 septembre: tournoi d'échecs

22 septembre: balade gourmande

13 octobre: carpes frites de la Rénovation de l'Eglise

26 octobre: loto du FC Bisel spécial bons d'achat

10 novembre: repas couscous des Donneurs de Sang

Les membres du FC Bisel vous proposeront leur traditionnelle carte de membre courant octobre d'avance merci de votre accueil.



5. Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations

Demandes d'urbanisme :

Numéro de dossier	Pétitionnaire	Décision	Date de signature	Nature des travaux	Adresse des travaux
DP06803923E0005	MACKER Bernard	Opposition tacite	09/08/2024	Véranda	2 rue Mittelweg
DP06803924E0011	SCI CHANGLI	Favorable	16/07/2024	Ravalement et clôture	1 rue du moulin
DP06803924E0012	MACKER Rémy	Opposition	16/07/2024	Abri à bois	41 rue Herbrig
DP06803924E0014	TORRES Mathias	Favorable	22/08/2024	Abri à cheval	Chemin de la Hueb

Acceptation de chèque :

o 2 572,80 € de GROUPAMA pour le remplacement du lampadaire accidenté rue des forges

o 3 207,78 € de GROUPAMA pour le poteau incendie accidenté rue de Moernach

o 1 665,77 € de GROUPAMA pour le cadran de l'église (remboursement vétusté).



Notre concitoyen
Ludovic Morandi publie
son deuxième livre.

Pour l'acheter:

38 bis rue principale
0640301014
24 euros

Sortir: Le jardin Mil'feuilles à Ferrette

Le jardin Mil'Feuilles a été créé il y a 7 ans par Benjamin Hoffmann. Il abrite aujourd'hui plus de 1200 variétés de plantes sur un peu plus de 3000m2 avec plusieurs ambiances proposées.

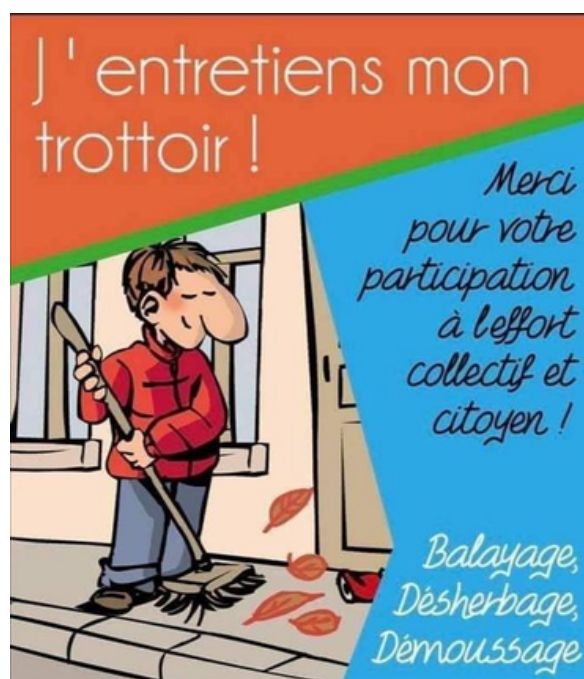
Sur réservation. 6 pers minimum, 12 pers maximum.

6 chemin du réservoir - FERRETTE

Entrée: 8 euros



L'association de pêche du
Neuheerenweiher a invité les élus et
anciens élus à une conviviale soirée
pour sceller les excellentes relations
entre la commune et l'association



"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"

Le conseil s'informe



La commune a acheté un appareil de désherbage pour le cimetière pour 330 €.

Le prochain désherbage par l'ASA aura lieu semaine 43.

Un poteau incendie a été mis en place rue de Heimersdorf car la deuxième maison, rue de la Hueb, est éloigné de plus de 150m. (4 257 €)



La stèle du curé Latscha a été rénovée (1000 € pour la commune et 900€ pour le Conseil de fabrique).

La commune a finalisé l'achat d'une parcelle de forêt de 7a70 pour 722,78 €.



Deux fuites d'eau ont été réparées par la Comcom rue de Heimersdorf et des Forges .

Enedis a effectué des travaux sur la ligne de Haute Tension A (remplacement de pylônes et des isolateurs.

L'amélioration des lignes compense les désagréments occasionnés.

Suite à deux groupes de remplacement défectueux, des concitoyens ont subi des dommages sur certains appareils. Il faut déclarer ces dommages à son assurance. Les formulaires sont disponibles à la mairie.



La contrôle annuel des aires de jeux et des équipements sportifs a été effectué par l'entreprise Véritas.

La commune suivra les indications du contrôle.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée pour la classe de CP/CE1/CE2 de Mme Odile Marion. Le maire a souhaité une bonne rentrée aux parents et aux élèves.



Le nid de cigognes penche d'un côté. Les hautes Rivières d'Alsace, experts en ce domaine, ont été contactées.

L'idée de le déplacer peut être discutée.



Ag des Donneurs de Sang

38EME OPERATION BRIOCHES - APEI HIRSINGUE

**Les produits de ces ventes seront totalement affectés à l'amélioration du cadre de vie et au bien-être des personnes en situation de handicap !
Du 10 au 14 septembre 2024, les brioches seront vendues au prix de 6 €**

<https://www.afapeisudalsace.org/fonds-de-dotation/apei/activites-actions-apei/operation-brioche-apei.html>

Faites bon accueil aux conseillers qui vous les proposeront!

